

B. AUBÉ

LES CHRÉTIENS

DANS L'EMPIRE ROMAIN

DE LA FIN DES ANTONINS AU MILIEU DU III^e SIÈCLE

[180-249]

EDIZIONE ANASTATICA

“L'ERMA” di BRETSCHNEIDER - ROMA

1972

AVANT-PROPOS

Nous continuons dans le présent volume les études que nous avons commencées sur les rapports de l'Église naissante avec la société civile et politique où elle s'établit.

Notre premier volume racontait les premières persécutions et s'arrêtait à la mort de Marc-Aurèle (180). Le second, qui a paru à plusieurs une sorte de digression, exposait une autre espèce de guerre que la secte nouvelle semblait provoquer et appeler elle-même par les apologies de ses docteurs, et qui fut contemporaine de l'autre. Nous ne confondons nullement ces deux formes de lutte que le christianisme eut à subir en même temps. Contre les idées, les sentiments et les croyances, l'emploi de la force ne se justifie point. Rien de plus légitime, au contraire, que

la critique et la polémique, encore que les préjugés et les passions puissent s'y mêler et se mêlent toujours nécessairement en pareille matière. Le christianisme ne fut ni emporté ni entamé par les railleries et les objections des païens, non peut-être que les unes et les autres fussent beaucoup plus faibles que celles que les docteurs chrétiens employaient contre les religions légales qu'ils voulaient détruire ; mais la raillerie glisse sur la foi sincère, et les raisons ne peuvent rien contre les croyances que la raison seule n'a pas fondées. Il était intéressant cependant de suivre ce combat parallèle à l'autre, et d'écouter les hommes d'État, les lettrés, les sceptiques et les philosophes disputer contre une secte dont ils étaient si loin de prévoir alors la prochaine et étonnante fortune. Leur grande faiblesse fut, outre la valeur incontestable de l'idéal chrétien, que ceux qui l'attaquaient n'avaient, en somme, rien à défendre ; que les institutions religieuses au nom desquelles ils semblaient parler ne leur tenaient pas au cœur, et qu'au besoin ils eussent été plus forts contre elles que contre les nouveautés mêmes qu'ils prétendaient réfuter.

Les chapitres qu'on va lire se rattachent plus

étroitement à la première série de nos études. Il s'agit des rapports de l'Église avec l'État. Nous embrassons ici une période de soixante-dix ans, depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à celle de Philippe l'Arabe (180-249). Il n'en est guère de plus féconde pour l'établissement du christianisme. C'est un âge de fer pour l'empire, un âge d'or pour l'Église. L'ère des Antonins est close et ne se rouvrira plus. Toutes les vieilles institutions s'affaissent et se détraquent. Le despotisme militaire prévaut partout sur l'élément civil. Les princes syriens n'ont nul souci de la religion proprement romaine. Le meilleur d'entre eux professe en matière religieuse une sorte de cosmopolitisme. Il met le Christ dans son oratoire privé et voudrait lui bâtir un temple à Rome même. Sa mère, Mammée, qui le gouverne, confère avec Origène et passe pour être à demi-chrétienne. L'empereur Philippe, sans tenter la révolution de Constantin, ni rien oser publiquement en faveur de l'Église, est aussi, dit-on avec plus de fondement, ce nous semble, attaché à la foi chrétienne.

Pendant cette période de soixante-dix ans, l'Église jouit constamment de la paix, si ce n'est sous Septime Sévère et pendant le règne très-

court de Maximin. La persécution sous le premier fut locale et intermittente. Sous le second, elle ne sévit pas non plus dans l'empire entier et n'attaqua que les chefs et les personnages marquants de quelques églises. Si plusieurs condamnations furent prononcées ou si quelques violences se produisirent çà et là sous les autres princes, ce furent des accidents ou des exceptions.

Voilà, croyons-nous, ce que dit l'histoire interrogée sans parti pris. Mais la légende — en nul autre sujet plus qu'en celui-ci — a envahi l'histoire et l'a couverte d'une sorte de végétation parasite. Comme ces cryptogames qui ne poussent et ne se développent que dans l'obscurité, les Actes des martyrs et les vies des saints ont pullulé loin du grand jour des faits. Là où les historiens sérieux fournissent des documents, la légende se tait ; là où ils gardent le silence, elle se donne carrière et s'étend avec une merveilleuse fécondité. Ce sont les martyres qu'ignorent les écrivains contemporains qu'elle raconte et célèbre d'ordinaire avec une complaisance infinie. Dire des récits hagiographiques qu'ils comblent les lacunes de l'histoire positive, la continuent ou la poursuivent en des détails où celle-ci ne descend

point, c'est leur faire trop grand honneur. Prétendre, d'autre part, que ces récits sont de pures fictions composées à plaisir dans un but d'édification pieuse, c'est donner dans un autre excès. Il y a certainement beaucoup d'imagination dans ces pièces, de la rhétorique d'école, de la théologie, un mélange d'antithèses et d'effusions mystiques; mais il y a aussi fort souvent des traits historiques, précieux à recueillir. Le difficile est de les démêler. Il y a là de l'histoire comme il y en a dans les épopées homériques, dans les romans de la Table-Ronde, dans les fabliaux, dans toutes les traditions populaires. Accordons, si l'on veut, qu'il y en a parfois un peu plus. Après tout, les Actes des martyrs, ne sont-ce pas les chants de gestes de l'Église primitive, une immense et confuse épopée, tenant à la fois des mémoires et du roman ?

Nous avons eu grand plaisir à lire les Actes des martyrs dont nous parlons dans ce volume, un plaisir d'autant plus vif que nous les lisions dans les vieux passionnaires dont notre grande Bibliothèque est si riche. Nous nous trouvions dans un monde tout idéal, fort éloigné du monde positif que nous habitons. Nous essayions de le comprendre, sans perdre ni sacrifier la liberté

de notre jugement. Nous pensons qu'on nous pardonnera la sérieuse indépendance avec laquelle nous avons parlé de quelques-unes de ces pièces, de leurs héros et de leurs héroïnes.

Qui entreprend d'écrire l'obscuré histoire des persécutions de l'Église naissante ne peut se dispenser de consulter cette littérature si mêlée des passionnaires ; mais il est obligé en même temps de soumettre ces documents aux règles de la critique. Si, de crainte de contrister quelques bonnes âmes, on oublie ces règles, si l'on transporte dans un récit qu'on veut faire raisonnable tant de morceaux équivoques et de mauvais aloi, les temps se brouillent, c'en est fait de la logique, de la raison, de la vraisemblance ; on verse dans la mythologie pure. Nous avons fait un constant et sincère effort pour nous garder à la fois du scepticisme absolu et sans phrases qui, d'un trait de plume, raie ces pièces et les déclare non avenues, et d'une crédulité puérile qui les adore sans daigner dire pourquoi.

Paris, janvier 1881.

B. A.

LES CHRÉTIENS

DANS L'EMPIRE ROMAIN

DE LA FIN DES ANTONINS AU MILIEU DU III^e SIÈCLE

[180-249]

CHAPITRE PREMIER

Les chrétiens sous le règne de Commode (180-193).

Sentiments des chrétiens vers la fin de l'année 178. — Mort de Marc-Aurèle et avènement de son fils Commode. — Portrait, caractère et pratiques du nouveau prince. — Paix et prospérité de l'empire sous son règne. — Tranquillité de l'Église et tolérance générale. — Situation de l'Église de Rome. — Diverses influences favorables à la paix et à la diffusion de la foi chrétienne à cette époque. — La favorite Marcia. — Ses bons offices envers les chrétiens. — Histoire de Calliste et caractère de sa condamnation par le préfet de Rome Fuscianus. — Amnistie obtenue par Marcia en faveur des chrétiens condamnés aux mines en Sardaigne. — Caractère et effets naturels de cet acte de bon plaisir souverain.

Dans le *Philopatris*, le pseudo-Lucien nous représente une scène étrange.

« Je m'en allais par la grande rue, dit un personnage du dialogue, quand j'aperçois une multitude de gens

qui se pariaient tout bas. Je m'approche, et je vois un petit vieux tout cassé, qui, après avoir bien toussé et craché, se mit à dire d'une voix grêle : « Oui, il abo-
« lira les arrérages des tributs ; il paiera les dettes
« publiques et privées, et recevra tout le monde sans
« s'inquiéter de la profession, » et mille autres sottises pareilles que la foule écoutait avidement. Survint un autre frère sans chapeau ni souliers et couvert d'un manteau en loques. « J'ai vu, dit-il, un homme mal
« vêtu, les cheveux rasés, qui arrivait des montagnes.
« Il m'a montré le nom du libérateur écrit en signes.
« Il couvrira d'or la grande rue. — Ah ! m'écriai-je
« enfin, vous me faites l'effet d'avoir beaucoup dormi
« et longtemps rêvé ; vos dettes s'augmenteront au lieu
« de diminuer, et tel qui compte sur beaucoup d'or
« perdra jusqu'à sa dernière obole. » Cependant un des assistants me prévient de n'ne trouver au rendez-vous de ces fourbes. Je monte au haut d'un escalier tortueux, et j'entre, non dans la salle de Ménélas toute brillante d'or, d'ivoire et de la beauté d'Hélène, mais dans un méchant galetas, où je vois des gens pâles, défaits, courbés contre terre. Dès qu'ils m'aperçoivent, ils me demandent tout joyeux quelles mauvaises nouvelles je leur apporte. « Mais tout va bien
« dans la ville, leur répondis-je, et l'on s'y réjouit fort. » Eux, fronçant le sourcil et secouant la tête : « Non
« pas, dirent-ils, la ville est grosse de malheurs. » Alors, comme des gens sûrs de leur fait, ils commencent à débiter mille folies : que le monde va changer de face, que la ville sera en proie aux dissensions, que

nos armées seront vaincues. Ne pouvant plus me contenir, je m'écrie : « Misérables, cessez vos indignes propos, et que les malheurs où vous voulez voir votre patrie plongée retombent sur vos têtes (1) ! »

Quels sont ces pessimistes à outrance qui s'entre-tiennent des affaires publiques et attendent leur joie des désastres et du deuil universel ?

Si le *Philopatris* était de Lucien et ne contenait nombre de traits qui forcent la critique à en avancer la date de près de deux siècles, cette scène serait tout à fait vraisemblable dans les derniers jours du règne de Marc-Aurèle. L'empereur, après avoir marié son fils Commode, a quitté Rome le 5 août de l'année 178, pour aller combattre les Barbares qui menacent les frontières du Danube. La plupart des bons citoyens sont pleins d'espoir. La fortune de l'empire, le courage des soldats, le dévouement et l'habileté d'un prince qui ne respire que pour la patrie suffisent à les rassurer. Des rancunes sourdement couvées, des vœux de revanche confiés au ciel et de chimériques espérances fermentent dans le cœur de quelques-uns, et se font jour dans le huis-clos des entretiens secrets. Ces mécontents, ce sont des opprimés et des suspects, des chrétiens. En Asie, en Gaule, on leur a couru sus comme à des bêtes fauves. On les met hors la loi et le droit commun. La foule les maltraite, et le pouvoir, à sa fantaisie, les frappe sans pitié. La paix leur est fatale. La guerre étrangère détourne les

(1) Lucien, *Philopatris*, 19.

esprits, empêche de penser à eux. Ils se réjouissent de la guerre. La guerre les venge : tout bas, ils souhaitent des défaites. Et si l'empereur y restait ! Si les barbares qui, il y a quelques années, ont failli le prendre, réussissaient cette fois ! Si le flot de l'invasion qui est venu battre naguère les murs d'Aquilée emportait toutes les digues, se répandait dans l'empire, dévorait les cités avec leurs temples et leurs vaines idoles, détruisait cette fière civilisation avec toutes ses œuvres et toutes ses pompes ! Les Barbares ne peuvent-ils point être les instruments des vengeances de Dieu et les ouvriers de sa justice ? L'ordre véritable et le grand renouvellement des choses ne doivent-ils pas sortir d'un cataclysme inouï ? L'heure depuis longtemps attendue n'est-elle pas proche ? Quand le feu sortit des entrailles de la montagne en convulsion, que les ténèbres couvrirent le ciel riant de la Campanie, et qu'une pluie de cendres et de pierres calcinées engloutit plusieurs villes florissantes, quelques-uns crurent que le jour du Seigneur arrivait (1). Combien de frères sont morts après l'avoir espéré jusqu'au bout ! Combien encore l'appellent et l'annoncent (2) !

Comme les bœufs blancs du railleur populaire (3),

(1) *Oracul. Sibyll.*, éd. Alexandre, liv. iv, vers 130-135.

(2) En Palestine, en Syrie, en Phrygie, il y avait à ce moment un réveil du prophétisme des premiers temps. Les visions et les révélations abondaient. (Eusébe, *Hist. ecclés.*, v, 16, 17, 18; *Contr. Gelse*, vii, 3, 9.

(3) Οἱ βοές οἱ λευκοὶ Μάρκῳ τῷ Καίσαρι χαίρειν
ἦν δὲ συ νικησῆς, ἄμμες ἀπωλόλωμεθα.

les chrétiens pouvaient dire aussi en parlant de Marc-Aurèle : « S'il revient, c'est fait de nous. » Le philosophe Celse, après leur avoir prodigué l'injure, l'ironie et les menaces, les adjurait alors de servir l'État et de le défendre (1). La riposte était facile. L'État n'avait-il pas abdiqué tout devoir de protection à leur égard ? Est-ce qu'il leur avait accordé ce qu'il ne refusait à personne, la liberté sous la loi commune, la sécurité, le droit de penser et de vivre ? Ils ne connaissaient l'État que par ses violences. Ils ne pouvaient craindre pis des Barbares. Quelle ironie de prétendre qu'ils aident à vivre une société qui les repousse, qu'ils servent de leurs vœux, de leurs conseils et de leurs bras ceux dont le premier soin, après la victoire, sera de se retourner contre eux et de travailler à les détruire ! On peut le croire, la guerre extérieure, qui pour tous était un sujet d'anxiété et d'alarmes, fut saluée par les chrétiens comme une libératrice. Les glaives étaient occupés ailleurs ; l'ennemi, celui vers qui montaient les protestations et les plaintes, celui qu'on accusait de tout ce qu'il laissait faire ou n'empêchait pas, était parti. S'il tombait là-bas, soit dans la mêlée, soit par quelque maladie, si l'empire s'entr'ouvrait sous le choc des Barbares, ne serait-ce pas la preuve que Dieu prend ses fidèles en pitié, les venge à la fin d'une manière souverainé, met un terme à des tribulations qui durent déjà depuis si longtemps ? Les mauvaises nou-

(1) *Contr. Celse*, VIII, 72.

velles, dans les cercles chrétiens, étaient souhaitées sans doute, inventées peut-être, rapidement répandues et avidement accueillies.

Les circonstances, du reste, étaient favorables à la variété des rumeurs. Marc-Aurèle n'avait pas le génie militaire de Trajan, et son activité n'y suppléait qu'imparfaitement. La campagne traînait. Nul coup décisif n'était frappé. Une brillante victoire des Romains, avant le mois d'août 179, avait ébranlé la ligue des Barbares sans la dissoudre. Ils étaient plutôt fatigués que réellement battus, quand la peste emporta Marc-Aurèle à Vienne, le 17 mars 180. Il mourait au poste que la fortune et le malheur des temps lui avaient assigné, au milieu des soucis de son métier d'empereur qu'il remplissait en conscience, mais sans enthousiasme, l'âme plutôt faite pour « la cité de Jupiter que pour celle de Cécrops. »

Lucius Ælius Aurelius Commode avait alors dix-neuf ans. Il était auprès de son père, associé plutôt à ses dignités qu'à ses travaux. Déclaré César à l'âge de cinq ans, proclamé Germanique à douze, revêtu de la puissance tribunitienne à quinze, salué impérateur l'année suivante, puis consul et Auguste en 177, et consul pour la seconde fois en 178, décoré en 179 du titre d'impérateur pour la quatrième fois, il était clairement désigné à la succession paternelle. Il prit donc l'empire sans embarras ni contestation, comme un bien d'héritage. Ses goûts et son entourage particulier le rappelaient à Rome. Il se hâta de traiter et y entra en triomphe. L'âge des Antonius, cet âge

d'or, presque unique dans l'histoire (95-180), était fini.

Le règne de Marc-Aurèle avait été grave et triste. Au dehors, sur presque toutes les frontières, les Barbares ligués, et d'une audace croissante et inouïe jusqu'alors ; au dedans des calamités de toute espèce, incendies, tremblements de terre, peste, famine. C'était peu ; en dépit de la mondaine et frivole Faustine, la cour était chagrine et morose, encombrée de philosophes, assombrie de fronts austères et de sourcils plissés. L'air du maître donnait le ton. L'empereur était une âme détachée, donnant aux graves méditations le temps qu'il pouvait dérober au service de l'État, dédaigneux des bruyants et grossiers plaisirs de la foule, paraissant rarement et de mauvaise grâce aux jeux publics, sachant mal y déguiser son ennui, ou y portant des soucis d'humanité que beaucoup trouvaient intempestifs et choquants.

On ne pouvait s'empêcher de respecter Marc-Aurèle ; mais sous lui Rome ne s'amusa pas. Les belles fêtes reprirent sous Commode. Le plaisir à outrance fut la devise du nouveau règne. Les vrais philosophes s'éclipsèrent ; les faux laissèrent le masque. Bouffons, pantomimes, jockeys, rétiaires et mirmillons prirent le haut du pavé. L'empereur nouveau les traitait en camarades. Les prétoriens furent comblés, jouirent de toutes les licences. On revit les orgies de Néron, la vie du prince partagée entre les bains, les festins et les spectacles, la domination des affranchis et des femmes, l'étalage des plus monstrueuses débauches,

l'effusion du sang tournée en jeu ou en moyen de remplir le trésor, et la servilité du sénat égale à la capricieuse tyrannie du prince et de ses créatures. Rétiré au fond de son palais dont il avait fait un mauvais lieu, ou dans une villa des faubourgs, abandonnant les soins du gouvernement à des favoris de bas étage, les renvoyant comme des valets quand il en était fatigué, ou les livrant aux vengeances de la foule ameutée avec la même facilité qu'il les avait tirés du néant ; inepte à toute application sérieuse, farouche à défendre ses plaisirs, ne sortant de sa retraite que pour paraître aux jeux, parader dans l'arène, jouer à l'Hercule contre des hommes déguisés en monstres, ou percer de loin et abattre sans péril des bêtes féroces, le fils de Marc-Aurèle donna au monde romain le spectacle de saturnales de près de treize ans.

Commode n'était pas méchant, écrit Dion Cassius à la première ligne du chapitre qu'il lui a consacré (1). C'était un esprit faible, que n'avaient pu former ni les sages conseils de son père, ni les leçons des meilleurs maîtres dont son enfance avait été entourée.

La faiblesse d'esprit de Commode est écrite sur les marbres antiques qui le représentent. Les traits de sa physionomie sont réguliers ; mais elle est fade, neutre et terne, avec on ne sait quoi d'étonné et comme d'hébéte. C'est un visage que nulle pensée n'éclaire, et qu'ont pu traverser seulement des éclairs

(1) Οὗτος (ὁ Κόμμοδος) πανουργός μὲν οὐκ ἔφυ, ἀλλ' εἰ καὶ τις ἄλλος ἄκακος. (LXXII, 1.)

de féroce malice. Ses médailles nous montrent de même une tête absurde, allongée en forme de citron, un crâne étroit où la place manque pour un cerveau de volume ordinaire, tête d'idiot ou de mystique (1). Qui voudrait juger l'homme devrait avoir égard à l'imbécillité native dont ses portraits portent la visible marque, et qui seule permet de s'expliquer cette vie de mineur en constante tutelle volontaire, où les instincts de la brute grandirent avec l'âge. La dernière année de la vie de Commode est vide de moments lucides. Il faudrait considérer aussi que cette âme misérable d'enfant capricieux fut aigrie et ensauvagée, si l'on peut dire, par les fréquents complots que son indignité excita, et que nombre de condamnations prononcées par lui furent des actes de défense personnelle.

Quoi qu'il en soit de la conduite personnelle du prince, l'empire sous son règne goûta la paix. Les inscriptions monétaires : *temporum felicitas*, *sæculi felicitas*, *publica felicitas*, sont plus vraies au temps de Commode qu'au temps de Marc-Aurèle. Par un jeu singulier de la fortune, de ces deux princes, dont l'un fut presque un saint et l'autre un scélérat achevé, c'est le second sous lequel le plus grand nombre vécut heureux et tranquille. Qu'importaient aux provinciaux les scandales de la cour ? Les tragédies sanglantes ou les comédies ridicules se jouaient à Rome.

(1) Voir, en particulier, les exemplaires en grand bronze du cabinet des médailles, qui portent la marque de la XVII^e puissance tribunitienne.

Commode était la terreur des riches, le dégoût ou la risée secrète des honnêtes gens. A Rome même, qu'importait à la masse du petit peuple ? La foule aime les princes qui s'amuseut. La grande machine du gouvernement et de l'administration souffrait peu des excentricités du prince. Hors de Rome, on ne sentait nul contre-coup de la stupidité ou de l'avi-lissement du souverain. De solides généraux com-mandaient les armées, et les provinces avaient en somme des gouverneurs d'habileté et de sagesse moyenne, comme toujours.

Les chrétiens surtout furent heureux sous le règne de Commode, et durent bénir le ciel d'avoir donné au monde un roi fainéant, uniquement occupé de ses plaisirs.

« Sous le règne de l'empereur Commode, écrit Eusèbe, les affaires de la religion demeurèrent dans un état tranquille, et par la grâce de Dieu l'Église put jouir de la paix par toute la terre (1). » Cette paix bienfaisante, ajoute l'historien, lui permit de faire les plus précieuses conquêtes dans les rangs supérieurs de la société.

Ce ne fut pas sans doute un changement à vue. La guerre faite aux chrétiens n'avait été, sous Marc-Aurèle, ni universelle, ni continue, ni partout d'égale rigueur. Il convient de remarquer qu'en cette matière nous n'avons que des témoins à charge, et des

(1) Κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν τῆς Κομόδου βασιλείας χρόνῳ, μεταδέδωκετο μὲν ἐπὶ τὸ πρᾶν τὰ καθ' ἡμᾶς εἰρήνης σὺν θεῷ χάριτι τὰς καθ' ὅλης οἰκουμένης διαλαβοῦσας ἐκκλησίας. (Euseb., *Hist. eccl.*, v, 21.)

témoins intéressés ; les protestations de ceux qui se plaignent : et il est naturel qu'on grossisse les injustices dont on se dit victime. Les partis crient aisément, si peu qu'ils soient touchés, appellent violence ce que les autres nomment justice, excellent à effacer leurs méfaits ou leurs torts, et se font parfois des martyrs à bon marché. Celse, il est vrai, est un adversaire, et il semble, à le lire, que la persécution ait eu le caractère d'une extermination. Mais ce sont façons de parler de polémiste. Si en 178 les chrétiens se comptaient sur les doigts et n'étaient plus que quelques fugitifs (1), le même philosophe eût-il songé à leur offrir comme un traité de paix ? eût-il pris la peine de les adjurer de ne point bouder l'empire et de concourir de bon cœur au service et à la défense de l'État (2) ?

A Rome particulièrement, les chrétiens avaient peu souffert. C'est le privilège des capitales peuplées que la vie privée y est mieux murée, l'œil de la police et celui des voisins moins bien ouvert, les préjugés et le fanatisme moins susceptibles, la liberté individuelle plus assurée et plus au large. Les lois peuvent peu contre la force des choses et la vitalité des sentiments. La loi qui frappait les collèges illicites n'avait pas empêché la société chrétienne de se former et de s'accroître, ni ses assemblées de se tenir en quelque sorte en permanence. La loi était tournée ou plutôt non appliquée. On ne peut supposer

(1) *Contr. Celse*, VIII, 70.

(2) *Ibid.*, 72.

que la police ignorât la tenue des assemblées chrétiennes. Elle eût ignoré ce que trop de gens ne pouvaient manquer de savoir. Qu'on songe qu'au milieu du troisième siècle l'état-major de la société — nous entendons tous ceux qui, à un degré quelconque de la hiérarchie, avaient charge de l'administration des âmes ou des intérêts — comptait à Rome un évêque, quarante-quatre prêtres, sept diacres et autant de sous-diacres, et quatre-vingt-douze agents ou servants inférieurs, et que quinze cents veuves, pauvres ou malades, sans parler de ceux qu'on aidait au loin, formaient la clientèle mobile des personnes assistées par l'Église (1). Même en réduisant notablement ces chiffres, on doit supposer, soixante-dix ans auparavant, un clergé nombreux, des fidèles se comptant par milliers et un budget considérable, c'est-à-dire toute une cité organisée dans la cité. La réunion de l'évêque, des prêtres et des diacres seuls exigeait sans doute bien des précautions, pour ne pas offusquer une opinion mal intentionnée en général. Les fidèles apparemment se voyaient entre eux, communiquaient par petits groupes séparés, lesquels, fréquemment visités par des frères venus des diverses villes de la Gaule, de l'Afrique ou de l'Orient, offraient un terrain commode de prédication et de propagande aux subtils docteurs syriens ou alexandrins. Les prêtres pouvaient former le lien de ces réunions domestiques, sur lesquelles le pouvoir avait peu de prise. On peut croire, du reste,

(1) Lettre de l'évêque de Rome Corneille, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 43.

qu'il n'en prenait pas souci en général. Une saisie et une exécution en masse, quand elles n'eussent pas répugné à l'humanité de Marc-Aurèle, n'étaient pas possibles. Les poursuites d'office étaient exceptionnelles, même en matière criminelle. L'État n'instruisit contre quelques chrétiens que par accès : il ne frappa sans doute que ceux qui faisaient scandale, étaient signalés comme remuants ou dangereux, ou particulièrement déferés aux tribunaux comme sacrilèges ou perturbateurs des cérémonies publiques. La grosse masse était prudente et laissée en repos.

La tolérance sous Commode, dont Eusèbe témoigne, ne fut pas établie par décret. Elle exista de fait, non de droit, et le fait même souffrit çà et là, dit-on, plus d'une exception.

Commode, au commencement, suivit les conseils des amis de son père et laissa à la tête du gouvernement ceux qu'il y trouva, Paternus au prétoire et Aufidius Victorinus à la préfecture urbaine (1). L'année même de l'exécution de Paternus (185), Victorinus fut fait consul pour la seconde fois, et garda vraisemblablement jusqu'à sa mort le gouvernement de la ville, 185 ou 186. Il eut pour successeur comme préfet Seius Fuscianus, lequel obtint un second consulat en 188, et fut destitué, peut-être mis à mort, l'année suivante. Au printemps de cette même année 189, Helvius Pertinax, au retour de son proconsulat d'Afrique, devint préfet de Rome, succédant immé-

(1) Il avait succédé à Lucius Sergius Paulus, en 177 ou 178. (Notes inédites de Borghesi sur les préfets de Rome.)